



Sainte-Croix

Bulletin Municipal 2010

LOGIFORM CONSEIL

Solutions de Gestion Informatique clés en main – Infogérance et TMA

- Intégrateur d'ERP (Progiciels de Gestion Intégrée)
- Ingénierie de réseau
- Téléphonie et VOIP / Câblages courants faible
- Vidéo Surveillance
- Maintenance informatique



LOGIFORM CONSEIL : Immeuble « Le Delta » - 2, Petite Rue de la Rize - 69 100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0)4 37 43 30 34 - Fax. : +33 (0)4 78 85 31 42 - Email : contact@logiform-conseil.com

FIX ELEC

ELECTRICITE
RÉNOVATION / NEUF
énergie solaire photovoltaïque

2 le grand prés
01120 sainte croix

06 17 03 66 56

04 78 06 80 50

fx.lamstaes@voila.fr

Florence Bertrand



Chambres d'hôtes - Petit déjeuner
Location ouverte toute l'année
Dans le calme, à la campagne

Tél./Fax : 04 78 06 61 46
04 72 25 40 03
Port. : 06 29 67 36 83

EARL de la Grange Magnin

Vente de volailles à la ferme

« La Grange Magnin »
01120 Sainte-Croix
Près de Montluel

Port. : 06 23 59 51 85
Tél. : 04 78 06 66 63

RESTAURANT LA FONTAINE

Sébastien MARTEL vous accueille.

TERRASSE



Le bourg
01120 SAINTE CROIX
Tél 04 78 06 61 19
Fermé mardi et mercredi
sauf groupes et jours fériés
www.restaurantlafontaine.fr

CHARPENTE BOIS
ET TRADITION

MD

Charpente - Couverture Menuiserie - Ebénisterie
Rénovation et Extension de Bâtiments

Lieu dit « La Grange Neuve »
01120 STE CROIX

Karl DOLFUS
06 21 70 16 45

Luc MARTIN
06 27 30 78 34

Tél./Fax : 04 78 06 80 10

Depuis 1971 Charcutier Traiteur

Famille MORIN

S.A.R.L. CHARCUTERIE DU PILON
01120 SAINTE-CROIX - Tél. 04 78 06 62 09

le samedi 15/19h

Produits
maison



MARCHE
de la
CROIX-ROUSSE

du mercredi
au dimanche

cassset

agencement & mobilier

Conception et réalisation

Chemin de la Saccunière - 01120 LA BOISSE

Tél. : 04 72 25 94 25 - Fax : 04 78 06 56 99 - E-mail : jc.cassset@agencement.fr

Editorial



Cette année, grâce au travail de la commission « communication », nous avons le plaisir de vous présenter un Bulletin Municipal relooké et principalement orienté sur les activités communales dont chacune des commissions concernées se fait l'écho.



"Blason de Sainte-Croix - Peinture de la chapelle"

Si les années précédentes ont été consacrées à l'aménagement, l'embellissement et la sécurité routière dans le village, la loi s'impose à nous pour 2011 qui sera donc une année d'actions et de réflexions sur le thème de l'urbanisation.

Nous porterons notre attention sur les tâches de contrôle des assainissements autonomes existants pour lesquels un diagnostic doit être réalisé avant le 31 décembre 2012, conformément aux textes réglementaires en vigueur tels que la loi sur l'eau. Afin de décliner cette action, un S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) sera créé.

Nous serons également amenés à conduire des réflexions sur le développement urbanistique de notre commune. En effet, pour faire suite à l'intervention de la Préfecture, faisant référence à la non-conformité de notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) par rapport au schéma de cohérence territoriale du Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain et à la loi « Solidarité et Renouvellement urbain », nous devons procéder à la révision du P.O.S. en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Ceci définira et fixera les orientations pour les vingt ans à venir.

Outre ces actions qui nous sont légalement imposées, nous continuerons à œuvrer pour la rénovation des bâtiments communaux et la réfection et l'entretien des voiries communales qui, chaque année, sont malheureusement soumises aux rigueurs de l'hiver. La réfection du local communal, différée en raison des réponses tardives des entrepreneurs aux consultations, sera réalisée en cours d'année.

Voilà comment se profile 2011 ...

Bien entendu, nous continuerons à travailler le mieux possible avec pragmatisme et bon sens pour le bien-être et le confort de tous en fonction de nos disponibilités budgétaires. C'est en tout cas, depuis le début de notre mandature, le sens de notre action à l'échelle de notre village.

Porte-parole de toute mon équipe, je vous souhaite une très bonne année 2011.

Roland MARRET

Le budget communal

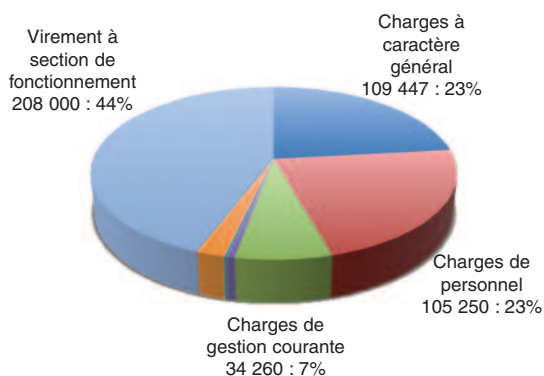
Pour les compétences relevant de la commune de Sainte-Croix, votre Conseil Municipal a établi pour l'année 2010 le « Budget Primitif » suivant.

Pour permettre au lecteur de suivre l'évolution de ce budget dans le temps, nous avons rappelé les montants relatifs à l'exercice 2009.

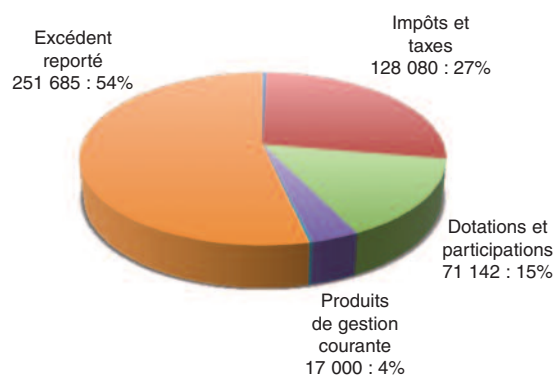
FONCTIONNEMENT

Dépenses	2009 (BP)	2010 (BP)	Recettes	2009 (BP)	2010 (BP)
Charges à caract. général	108 594	109 447	Produits des services	1 250	1 800
Charges de personnel	96 900	105 250	Impôts et taxes	125 200	128 080
Charges de gest. courante	27 452	34 260	Dotations et participations	70 667	71 142
Charges financières	300	2 750	Produits de gest. courante	17 500	17 000
Charges exceptionnelles	1 000	1 000	Produits exceptionnels	1 000	1 000
Dépenses imprévues	10 000	10 000	Excédent reporté	208 629	251 685
Virt à section d'invest.	180 000	208 000			
Total	424 246	470 707	Total	424 246	470 707

Dépenses



Recettes



D'une année sur l'autre, les différentes charges restent cohérentes et sans surprise particulière.

- Outre le personnel, le principal de ces charges concerne l'énergie, l'entretien des voiries et des réseaux.
- Ce budget de fonctionnement, bien géré, permet de dégager, comme chaque année, un montant conséquent qui est viré à la section d'investissement (208 000 €) et permet ainsi à la commune d'entreprendre ses travaux et projets « patrimoniaux », et de poursuivre son développement.

Les recettes sont également conformes à ce qui était attendu.

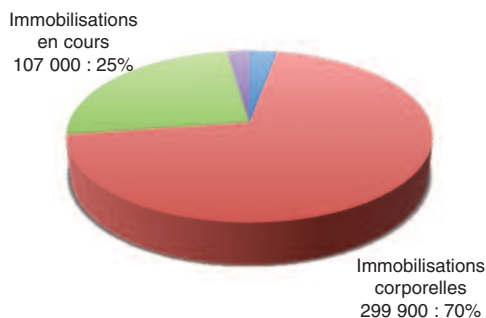
- Le principal provient de nos impôts et de dotations ou subventions (issues des impôts également).
- L'excédent reporté est encore une fois élevé. Cela est dû au « glissement » en cascade des travaux d'une année sur l'autre, depuis 2007.



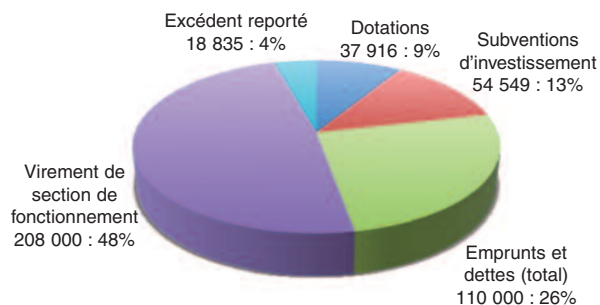
INVESTISSEMENT

Dépenses	2009 (BP)	2010 (BP)	Recettes	2009 (BP)	2010 (BP)
Remboursement d'emprunts	4 510	12 400	Dotations	16 200	37 916
Subventions d'équip. versées	14 300		Emprunts et dettes (finance)	2 460	
Immobilisations corporelles	105 800	299 900	Subventions d'invest.	27 676	54 549
Immobilisations en cours	295 700	107 000	Emprunts et dettes (équip.)	75 977	110 000
Dépenses imprévues	5 000	10 000	Virt de section de fonct.	180 000	208 000
			Excédent reporté	122 997	18 835
Total	425 310	429 300	Total	425 310	429 300

Dépenses



Recettes



En matière de dépenses d'investissements, 2010 a vu l'achèvement des travaux de réaménagement du village : de l'église jusqu'à l'entrée sud du village et le pont de la Sereine.

Outre ce projet d'envergure, un certain nombre d'actions (rénovation, aménagement) ont concerné : le monument aux morts, les bâtiments scolaires, la toiture de l'église (étanchéité), et l'achat d'un columbarium pour le cimetière. Sans oublier un petit camion pour le service technique.

Outre ce budget dit « communal », deux autres budgets annexes nous intéressent :

Le budget d'assainissement : Sainte-Croix disposant depuis 2 ans d'un réseau en parfait état et aux normes, les budgets d'exploitation et d'investissement s'équilibrent respectivement à 27 306 € et 11 387 €.

Le budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : se reporter à l'article « commissions ».



S.A.R.L. RE-VE-CO

Recyclage - Végétaux - Côtière

Le Cerisier 01800 FARAMANS

Plateforme de Retraitement des déchets Verts, déchets Bois
Vente de compost aux entreprises et aux particuliers

Tél. 04 74 61 46 83 Fax 04 74 34 70 45
Tél. secrétariat 04 74 61 01 05

Commissions Communales & Intercommunales

Comme dans chaque commune, les membres du Conseil Municipal se « spécialisent », selon leur intérêt et leurs compétences, en commissions.

Voici un compte-rendu de l'activité de ces commissions pour 2010.

Travaux et Voirie

Après une pause hivernale, les travaux d'aménagement du cœur village ont été terminés en avril 2010. On en trouve un compte-rendu en pages 14 et 15 de ce bulletin.

La période des vacances d'été a permis de réaliser des travaux de rénovation des bâtiments scolaires et de la cantine. La pose de carrelage, dans le hall d'entrée de l'école maternelle et la cuisine de la cantine, facilitera l'entretien de ces locaux. Les sanitaires de la classe Jean Levrat ont subi une cure de rajeunissement avec le renouvellement des lavabos et de la robinetterie et la pose d'un meuble sous l'évier pour accroître la capacité de rangement. A l'occasion de ces travaux, le cumulus vétuste a été remplacé.

Pour remédier aux inondations des locaux de la cantine et de la salle de réunion lors de fortes précipitations, un redimensionnement du caniveau de récupération des eaux pluviales de la cour de l'école maternelle a été réalisé.

En septembre, nous avons poursuivi l'effort d'entretien des voies communales par le renouvellement de la couche de roulement des chemins des Denières, des Vignes et du Petit Fouilloux, fortement endommagés par les intempéries.

Les importantes pluies de la fin de l'été ont rendu nécessaire le curage des fossés communaux.

Par ailleurs, le changement des chéneaux de l'église ainsi que la rénovation des corniches servant de support sont en cours de réalisation.

Un garage, pour abriter le véhicule communal et accroître la capacité de rangement du matériel, sera construit, au début de l'année 2011, dans le prolongement de la classe Jean Levrat.

Divers travaux, tels que l'installation d'un columbarium dans le cimetière communal et la réhabilitation du monument aux morts, ont été effectués par l'employé communal assisté de quelques conseillers municipaux bénévoles.

D'autres travaux, financés par divers organismes, contribuant à l'embellissement du village, au confort des usagers ou à l'amélioration des communications, ont été réalisés. Ce sont :

- l'effacement des lignes HTA (moyenne tension), financé par E.D.F.
- la réfection de la RD 61 dans la traversée du village, financée par le Conseil Général.
- la pose d'une fibre optique devant permettre l'accès au très haut débit dans un avenir proche, financée par le S.I.E.A. de l'Ain (Syndicat d'Electricité).



Urbanisme

Par lettre du 24 février 2010, le Préfet de l'Ain a informé la commune que le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) de Sainte-Croix ne correspond pas aux préconisations d'aménagement communal définies par le S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) créé par la loi S.R.U. (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) du 13 décembre 2000.

Notamment, le S.C.O.T. a inscrit le principe de densification interne du tissu urbain et d'extension en épaisseur de celui-ci, ce qui pourrait amener la commune :

- à modifier certaines règles qui restreignent les possibilités de construire (C.O.S., surfaces minimales de terrain par logement).
- à augmenter, d'ici à 2020, l'offre de logements locatifs et de logements de petite taille en réalisant des logements locatifs sociaux dans une proportion de 10 % du parc des résidences principales.

Cela imposera, pour la commune, la mise en place d'un nouvel instrument de planification urbaine, le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), qui devrait être opérationnel en 2014 si la procédure ne rencontre pas de problème. Le P.L.U. est un projet d'aménagement du territoire de la commune pour les 25 à 30 prochaines années.

Par ailleurs, la commission a eu à traiter quinze dossiers de demandes de permis de construire et déclarations préalables de travaux en 2010. Avant d'envisager tout type de construction (et afin d'éviter des retards dans le traitement des demandes), il est recommandé de prendre contact avec les services de la mairie.

Le respect du nombre des pièces à fournir est très important. De plus, les demandeurs doivent être vigilants quant aux motifs les plus courants de refus ou de retour des dossiers :

- l'oubli de documents tels que le plan de masse, le plan en coupe du terrain, le document d'intégration de la construction dans l'espace (photos de loin, de près).
- des défauts de renseignements sur les distances séparant la construction des parcelles voisines, la pente des toitures et l'évacuation des eaux pluviales.
- la notice descriptive incomplète.
- le non-respect des règles du P.O.S.
- un manque de cohérence des branchements et évacuations.



Ecole

Le rôle des membres de cette commission est de participer aux réunions du Conseil d'Ecole et de relayer les demandes des professeurs et des parents auprès du Conseil Municipal.

Leur souci est aussi de rester attentifs aux évolutions des effectifs scolaires pour anticiper les éventualités de création ou de suppression de classes. De ce point de vue, la forte concentration d'élèves de C.E.1 et de C.E.2, à la rentrée 2010, fait augurer d'un risque important de suppression de la troisième classe dès la rentrée 2014, puisque les seuils édictés par l'inspection académique ne seraient pas loin d'être atteints. Un tel événement serait ennuyeux pour l'équilibre de l'école et pourrait aboutir à la nécessité de rejoindre un regroupement pédagogique. Cette éventualité, même si elle n'est pas dramatique pour la scolarité des enfants, entraînerait toutefois un surcroît de fatigue due aux déplacements en cars, surtout pour les plus jeunes. La cohérence du travail pédagogique, même si elle est assurée par les programmes nationaux, en souffrirait cependant un peu du fait du manque de proximité des relations entre les professeurs.

La commune a son rôle à jouer dans ces évolutions. Il ne fait aucun doute que le passage du P.O.S. au P.L.U. (voir le compte-rendu de la commission « urbanisme ») sera un outil de contrôle des effectifs scolaires, à condition qu'il soit mis en place dans des délais relativement brefs.



Centre Communal d'Action Sociale

Cette commission se compose d'un Président (le Maire), de 4 élus municipaux et de 2 membres extérieurs nommés par le Maire.

Ses ressources proviennent principalement de dons et d'une subvention communale. Celles-ci permettent de financer :

- Le repas du 11 novembre (destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus).
- Les colis de Noël (destinés aux personnes âgées de 70 ans et plus).

Le rôle du C.C.A.S. est également de donner un avis dans l'instruction de dossiers d'aide sociale du Conseil Général.



En 2010, les dépenses se sont montées à 1.859,83 €. Les recettes ont été de 1.918 €, augmentées des excédents de 2009 qui étaient de 2.732,53 €.

Le compte administratif 2010 fait donc apparaître un excédent de 2.790,70 €, ce qui sera reporté dans le budget 2011.

Environnement

Cette commission a organisé le 12 avril la journée « Village Propre ». Une trentaine de Saint-Cruziens de tous âges s'est retrouvée pour nettoyer les abords des voies de circulation du village. Cette matinée a permis de ramasser un important volume de déchets de toute nature qui a trouvé sa place à la déchèterie et au tri sélectif. Tous les participants ont pu constater que la préoccupation pour l'environnement n'est pas partagée par tous.

La présence de nombreux objets de petite taille, qui auraient pu être déposés dans les containers de tri sélectif, le prouve.



La Mairie a également signé une convention avec le «S.I.E.A.» qui fera bénéficier la commune de son expertise en matière de dispositifs destinés à diminuer sa consommation d'électricité. Une réflexion est en cours pour réduire les consommations liées aussi bien au chauffage qu'à l'éclairage.

Impôts directs



Cette commission se réunit une fois par an. Elle est composée de six personnes désignées par le Conseil Municipal parmi celles payant des impôts locaux sur la commune.

Elle est chargée d'évaluer la valeur locative des biens soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation.

Ses délibérations s'appuient sur des règles d'évaluation nationales. Son travail est préparé par le Centre des Impôts fonciers de Trévoux qui lui signale toutes les modifications apportées dans l'année par les propriétaires de maisons. Elle peut aussi signaler au cadastre des travaux qui n'ont pas fait l'objet d'une déclaration de travaux (« déclaration préalable ») ou d'un permis de construire, par ignorance ou négligence.

Rappelons que la déclaration de travaux est obligatoire pour construire ou agrandir un bâtiment d'une surface supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m², ou encore pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement, serre, aménagement de combles, piscine, panneaux solaires). Davantage de précisions se trouvent sur le site Internet communal.

Communication

Le Conseil municipal communique à travers trois supports désormais bien connus : l'Info-Village, le site Internet communal et le présent Bulletin Municipal.

L'objectif des **Info-Village** est de signaler les événements à moyen et court termes comme les vœux du Conseil Municipal, les manifestations du Sou des Ecoles et du Syndicat d'Initiative ou les cérémonies du 11 novembre, mais aussi de communiquer sur les droits et les obligations de chacun telles que les inscriptions sur les listes électorales, les jours de chasse ou les rappels des règles civiques. Quatre Info-Village sont parus cette année en mars, juillet, octobre et décembre.



Le **site Internet** permet une réactivité plus importante et donne des informations au jour le jour comme la météo, l'annonce des réunions du Conseil Municipal et des Associations locales ou des événements de la « banlieue » saint-cruziennaise tels que les activités de la M.J.C. de Montluel ou de la salle des Augustins ou encore les horaires des trains en cas de grève ... Il contient aussi une conséquente base de données communales sur de nombreux sujets : école, mairie, urbanisme, artisanat, tourisme, histoire et patrimoine, qui en font un vecteur d'informations pour les habitants comme pour les « extérieurs ». Ce site est monté en puissance depuis quelques années puisqu'il accueille désormais entre 500 et 600 visiteurs mensuels différents.



Le **Bulletin Municipal** paraît une fois par an. Ses rédacteurs se targuent de l'autofinancer entièrement grâce à la participation de nombreuses entreprises locales. D'une qualité reconnue dans toutes les communes de la Communauté de Communes de Montluel, il est l'une des vitrines de la commune puisqu'il est apprécié dans les restaurants et les hébergements du village et souvent réclamé par les habitants qui ont parfois dû « s'exiler » ...

Syndicat des eaux

L'alimentation en eau potable de notre commune est réalisée par le puits situé près du moulin des Vernes. Celui-ci alimente toute la commune de Sainte-Croix, une partie de Montluel et une partie de Dagneux durant l'été.

Ce service public est géré par deux entités.

- La 3CM a en charge la production et le stockage, c'est-à-dire le puits, le château d'eau du Grillet et la conduite qui relie l'un et l'autre.
- Le Syndicat des Eaux de la Sereine a en charge la distribution de l'eau que la 3CM lui vend. Le Conseil Syndical est constitué de représentants des communes de Sainte-Croix et de Montluel. Il décide du prix de l'eau et des abonnements, des travaux à effectuer sur le réseau.

Le Conseil Syndical est aidé dans sa tâche, pour la partie technique, par un prestataire de service qui est la S.D.E.I., par le Directeur des services techniques de Montluel et par le secrétariat de la mairie de Montluel.

C'est ainsi que ces dernières années, la S.D.E.I. a attiré l'attention du Syndicat sur le vieillissement des installations (canalisations, compteurs et vannes diverses), et sur les obligations d'élimination des conduites en plomb sur le domaine public. Le contrat de prestation prévoit la surveillance du réseau, un programme de renouvellement du parc de compteurs, des interventions de réparation ponctuelles, un service de dépannage 24 heures sur 24, un programme pluriannuel d'élimination



des derniers branchements en plomb, le relevé des compteurs et un rapport annuel sur le service fourni tant quantitatif que qualitatif.

Il y a deux ans, le Syndicat a fait réaliser, par un bureau d'études, un diagnostic du réseau. Celui-ci a permis de vérifier de façon exhaustive l'état du réseau et de constater que certains secteurs en mauvais état devaient être réparés rapidement. Des pistes de réflexions, pour améliorer la sécurité du réseau ont été également indiquées dans le rapport. En 2009, une première tranche de travaux a été décidée pour réaliser le renouvellement de plusieurs centaines de mètres de canalisation.



A propos du prix de l'eau :

Pour financer ces travaux, il a été nécessaire d'emprunter et d'augmenter le prix de l'eau. Le prix du m³ est actuellement de 0,75 € H.T. (il passera à 0,80 € H.T. en 2011).

A ce tarif, l'usager doit ajouter l'abonnement, la location du compteur et diverses contributions ou taxes (assainissement, lutte contre la pollution, T.V.A.). Si on applique la méthode standard de l'agence de bassin pour calculer un prix moyen (120 m³/an pour une famille de 4 personnes), on arrive à un coût moyen, toutes taxes comprises, de 1,90 €/m³ pour 2010. Par comparaison, les derniers chiffres disponibles concernent 2007, avec un prix moyen sur le bassin Rhône Méditerranée-Corse de

2,89 €/m³ et de 2,55 €/m³ pour le département de l'Ain, alors que nous étions à l'époque à 1,27 €/m³. Pendant longtemps le prix de l'eau a été très bas ; il a fortement augmenté ces dernières années et il continuera à augmenter afin de garantir à tous une alimentation en eau potable sécurisée et de bonne qualité.



Pour conclure, l'eau du robinet reste moins chère que l'eau en bouteilles et d'aussi bonne qualité. Certains peuvent craindre la présence du chlore ; ils peuvent mettre l'eau en bouteille et au réfrigérateur, ce qui permet d'éliminer ce léger désagrément.

Transports



Dans son projet de « mobilité sur la Côtière », cette commission intercommunale travaille dans plusieurs directions : l'organisation d'un service de transports en commun sur la Communauté de Communes, la requalification des gares de Montluel et de Béligneux, la suppression des passages à niveaux les plus dangereux, et la promotion du covoiturage et des modes de transports doux.

Pour ce qui concerne directement les habitants de notre commune, une « navette à la demande » pourrait être mise en place dans un délai de deux ans.

Le parking de stationnement de la gare de Montluel verra sa capacité doublée.

Ensuite, la 3CM va consacrer un site Internet interactif au covoiturage et augmenter la capacité de stationnement près de l'échangeur autoroutier de La Boisse.

Enfin, la communauté souhaite engager la constitution d'un réseau cyclable structurant sur son territoire.

Tous ces projets demandent financement et temps ; certains ne verront leur réalisation que durant le mandat suivant.

Tourisme

Cette commission a pour tâche de participer au développement touristique de nos communes. Cette compétence, pleine et entière de la 3CM, passe en premier lieu par l'Office du Tourisme situé au centre de Montluel (place Carnot) où une hôtesse nous accueille :

- les mardis, mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- les jeudis et les samedis, de 8 h 30 à 12 h.

En 2010, l'Office du Tourisme a reçu 2.136 visiteurs.

Les 9 communes de la 3CM possèdent toutes des atouts touristiques qui se doivent d'être connus et reconnus au niveau local dans un premier temps puis régional, national et pourquoi pas international.

La commission « tourisme » œuvre également dans ce sens par :

- la création d'un guide touristique.
- la diffusion de messages par FC Radio en période estivale.
- des articles et programmes « Que faire ce week-end » dans Le Progrès en période estivale.
- un stand sur la Foire de Montluel.
- le site Internet très riche en information : www.tourisme.cc-montluel.fr



l'Ain
Mon luxe au naturel
BASSIN - SAISON - SÉCURITÉ - PLUS DE 100€

Sport et culture

Cette commission débat de la construction, de l'entretien et de la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, qui sont de la compétence de la 3CM :

- La Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.), sise à Montluel.
- Les gymnases des collèges de Montluel et de Dagneux et du lycée de la Côtière à La Boisse, ainsi que les aires de sport attenantes à ces installations.
- La salle spécialisée de gymnastique et la salle de boxe à Montluel.
- Les salles d'arts martiaux à Dagneux.

Le rôle de cette commission est de faire le lien entre les communes de la 3CM et d'étudier la faisabilité de projets qui paraissent peu réalisables par des petites communes (responsabilités, coûts ..).

Notre association contribue depuis sa création, le 3 février 1897 (vous avez bien lu !), à animer la vie de la commune et à offrir aux élèves de l'école des activités éducatives et ludiques.

Toutes les manifestations organisées par le Sou sont le fruit du travail de parents bénévoles qui apportent, selon leurs disponibilités, quelques heures ou quelques journées de leur temps libre à l'organisation et à la réalisation des tâches, toujours dans une grande convivialité. A cet égard, le Sou est un ferment d'intégration pour les habitants récemment arrivés dans la commune. Les parents qui ne peuvent être acteurs, faute de temps, éprouvent fréquemment de l'intérêt à participer aux manifestations proposées et y trouvent leur compte à travers les bons moments passés avec leurs enfants ; ces derniers sont d'ailleurs toujours fiers et heureux de ressentir l'intérêt ainsi témoigné à leur vie scolaire ...

Voici, dans un ordre chronologique, les événements qui ont marqué cette année 2009/2010.



Boudin

La journée s'est bien passée et reste l'une des manifestations les plus prisées à Sainte-Croix.



Noël

Le spectacle de magie de Paul MAZ a beaucoup plu aux petits et aux grands. Nous remercions Monsieur le Directeur du Centre de Vacances Léo LAGRANGE qui nous a prêté gracieusement la salle de spectacle.



Coinche

30 doublettes ont été mises en place et un peu plus de 60 repas ont été servis. La soirée a été conviviale et appréciée de tous. Nous tenons une nouvelle fois à remercier tous nos sponsors et les parents d'élèves qui nous ont offert de nombreux lots et subventions.

Le Sou des Ecoles



Mardi-gras

Il a, comme toujours, beaucoup plu à nos petits Saint-Cruziens.



Course aux œufs

Elle s'est bien déroulée et a été suivie d'un goûter qui a été apprécié par les enfants.



Vente de fleurs de printemps

Elle a été cette année encore positive. Les habitants de la commune apprécient ce petit « marché aux fleurs » organisé chaque année sous la halle.



Vente de sacs

Elle a remporté un succès relatif, moins important que la vente de tabliers et torchons de l'année précédente.



Brocante

Cette manifestation a été agréable malgré la météo qui s'est dégradée dans l'après-midi.



Kermesse et repas de fin d'année



Ce fut une belle journée. Nous remercions l'ensemble des parents présents qui ont assuré les activités dans la joie et la bonne humeur mais nous regrettons aussi le manque de participants au repas organisé à cette occasion.

Bureau

2009 / 2010

2010 / 2011

Président(e)	Marylen DIDIER	Sébastien MARTEL
Vice-présidente	Stéphanie VIVES	Stéphanie VIVES
Trésorière	Stéphanie BARBET	Marylen DIDIER
Trésorière adjointe	Fabienne LEVRAT	Fabienne LEVRAT
Secrétaire	Nathalie ZERDOUN	Nathalie ZERDOUN
Secrétaire adjointe	Elise PRUVOT	Elise PRUVOT

Il n'y a pas eu de classe verte mais tous les élèves ont bénéficié d'une sortie au cirque, en début d'année scolaire, de visites pédagogiques au musée des Beaux Arts (classe C.P. et C.E.1) et au musée contemporain (classe de cycle 3) alors que les enfants de la classe maternelle ont passé une journée au Parc de la Tête d'Or et assisté au spectacle de Guignol.

Plusieurs « piliers », rompus à l'exercice de toutes ces activités, ont quitté le Sou cette année ; nous tenons à leur exprimer tous nos remerciements pour toutes les années passées ensemble.

Le Syndicat d'Initiative se porte bien

Tout au long de l'année, la Présidente Michelle BLACHE a pu compter sur ses bénévoles toujours très motivés, et s'appuyer sur l'aide extérieure mais toujours présente des restaurateurs du village et des villages voisins.

Ainsi le prouve le succès des différentes manifestations qui se sont déroulées.



Le repas "moules-frites"

Cette manifestation rencontre toujours le plus vif succès et fait partie des "Incontournables" du Syndicat d'Initiative.

Le 24 avril, une centaine de convives ont fait honneur aux « moules-frites » concoctées et ont très largement profité de cette soirée réservée à tous ceux qui aiment rire, danser, faire la fête en toute décontraction, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Promenons-nous dans les bois !

Rendez-vous est pris ce dimanche 13 juin pour les adeptes de la marche et passionnés de la nature. Sur les sentiers initiés par Michel DONGUY, c'est avec un bel enthousiasme que petits et grands, jeunes et moins jeunes, ont parcouru les bois de Sainte-Croix.

Et c'est d'un bel élan qu'au moment où l'horloge du village sonnait midi, tous se sont retrouvés sous la halle pour partager un copieux repas champêtre.



La fête au Village

C'est une nouvelle fois sous un grand soleil qu'a eu lieu ce 12 septembre la fête du village. Au menu de cette journée festive une paella géante aiguise les papilles tandis que nos amis forains ont le plaisir de voir tourner leurs manèges envahis par les bambins du village. Les plus grands se tournent plus volontiers du côté du stand de tir. Et, pour ne pas être en reste, la musique rythme cette fête. Le BALKANO SWING, groupe de jazz manouche, invite à un voyage dans la musique popularisée par Django Reinhardt et Stéphane Grappelli, mais aussi dans la chanson swing et dans le répertoire festif des tziganes de Roumanie, Hongrie, Serbie et Russie. Le groupe tout au long de la journée nous fait partager sa passion pour cet héritage musical et pour la liberté dont ces airs sont porteurs.



Sortie à Aix-les-Bains

Le car est avancé, une cinquantaine de Saint-Cruziens prennent place ce 26 septembre pour un jour de détente à Aix-les-Bains. Le circuit par le petit train de la ville permet le coup d'œil sur les façades de la ville et la découverte de la splendeur des demeures Belle-Epoque. La ville est serties du plus grand lac naturel de France et c'est d'un bon pied de marin que chacun s'embarque par bateau sur le lac du Bourget en direction de l'Abbaye de Hautecombe, haut lieu d'histoire de Savoie. Une belle journée aux saveurs d'automne



Chaque premier vendredi du mois

Nos aînés se retrouvent pour l'incontournable goûter du mois. Ne vous méprenez pas ! Dépassé le temps des papys et des mamies et de la tisane à la verveine. Si d'aventure vous vous risquez au centre de cette manifestation, vous y trouverez une joyeuse troupe en train de taper le carton ou de s'adonner à d'autres plaisirs partagés.

Les effluves du bon saucisson, du café ou de la goutte du père DURAND vous laissent imaginer l'ennui qui est le leur durant ces après-midi. D'ailleurs, ils s'y ennuiant tellement qu'il n'est pas rare de voir encore de la lumière dans la salle polyvalente à une heure avancée de la soirée.



Le moral des troupes

L'équipe du Syndicat d'Initiative a le plaisir de travailler dans un climat serein. Un seul leitmotiv : «faire le mieux qu'on peut et se faire plaisir» et c'est déjà bien Cette année cependant, l'accident tragique qui a coûté la vie au jeune Antony MAREIX a très fortement affecté notre équipe. Antony au Syndicat d'Initiative c'était la jeunesse, la preuve d'un engagement associatif intergénérationnel et une bouffée de fraîcheur et d'insouciance. C'était aussi celui que l'on voyait au bras de sa grand-mère dans les différentes manifestations du village.

Antony est avec nous, dans nos cœurs et dans nos pensées. Nous pensons à lui, à sa compagne et à sa famille.

Et les résultats...

Le Syndicat d'Initiative termine cette année encore avec un bilan financier positif, ce qui permettra d'envisager quelques investissements.

En attendant 2011 et quelques surprises à vous faire partager, toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous invite à la rejoindre pour un peu de votre temps et beaucoup de plaisir partagé. N'hésitez pas

Le bureau est composé de :

Michelle BLACHE (Présidente),
Marie-Claire FAVIER-BULIT (Trésorière)
et de Nicole MARRET (Secrétaire).

CHAUFFAGE - ENERGIES RENOUVELABLES
SOLAIRE - GEOTHERMIE
SANITAIRE - DEPANNAGE



JLCARRAZ

154 route de Lyon - La Valbonne - 01360 BELIGNEUX
Tél. 04 78 06 29 56
E-mail : carraz@wanadoo.fr

Entreprise **FOURMY** sarl

Travaux agricoles
Terrassement en tout genre

01120 PIZAY
Tél. 04 78 06 22 60

L'instant
PIZZA

06 14 27 24 68

Tous les lundis soir
à partir de 18 h
Sainte-Croix
devant la halle

www.instant-pizza.fr

Mardi :
Bressolles

Mercredi :
Saint-Eloi

Jeudi :
Versailleux

Vendredi :
Pizay





Maternelle

Stéphane BRUYERES



Cycle 2

Elise DELOGE



Cycle 3

Elise PRUVOT

Les "2CV" toujours actives

Rien de vraiment nouveau cette année pour le « Côtière 2CV Club » qui marque déjà ses huit ans d'existence, avec toujours le même plaisir de voyager au volant de cet ancêtre roulant.

Pas de voyage en dehors de nos frontières mais de nombreuses sorties organisées dans nos régions au fil des mois par les cinquante passionnés toujours partants pour continuer à faire rouler ce véhicule parfois gênant sur nos routes, mais souvent respecté par les bolides modernes.

Pour information, la « Deux Pattes » conserve quelques avantages car elle consomme peu, reste souvent à l'abri des contrôles radars, demeure l'une des premières « décapotables », n'a pas, dans ses organes de déplacement, la moindre puce ou autres boîtiers électroniques. Elle passe aisément sur les divers dos d'âne ou ralentisseurs à vitesse imposée bien sûr, démarre aussi bien à moins trente degrés qu'à plus trente degrés, se régale à rouler sur la neige et, pour terminer tous ces avantages, reste à jamais l'emblème du bon vivant, sans être pour cela une voiture de vieux croulant.

Acquérir un tel véhicule n'est pas si difficile qu'on le dit (son retour sur le marché automobile semble même en progression), mais il faut être prudent face aux envolées tarifaires de certains et se renseigner au mieux avant tout achat.

Le Club regroupe les amateurs intéressés par cette conception mécanique mais surtout par ce lien de solidarité que l'on retrouve lors des réunions et déplacements, ce lien d'entraide communicatif et bien souvent oublié de nos jours.

Une bonne année 2011 sur nos routes, tel est le vœu du « Côtière 2CV Club » pour tous.

Pour information, les réunions du Club changent de jour ; dorénavant elles se dérouleront chaque deuxième vendredi du mois, à 20 heures, en salle polyvalente.

Enfin, les membres de cette association remercient de tout cœur la municipalité qui permet à sa façon de contribuer, par le prêt de la salle polyvalente, à ces belles rencontres.



Découvrez une nouvelle façon
de vivre la route !



EIFFAGE

TRAVAUX PUBLICS Rhône Alpes Auvergne

Tous travaux routiers et VRD publics et privés

7 Rue des Sablières 69660 COLLONGES AU MONT D'OR

Tél : 04 72 53 14 00 - 04 74 71 87 01 - Fax : 04 72 53 14 11

Biajoux
ASSAINISSEMENT

ZA Les Bruyères - 635 rue Lavoisier
01960 PERONNAS
TÉL. 04 74 22 12 12
FAX 04 74 32 64 56



- **TOUTES VIDANGES :**
Fosses septiques, station d'épuration, puits, bacs à graisses
- **DÉBOUCHAGE - CURAGE :**
Canalisation, égouts...
- **NETTOYAGE :**
Cuves fuel-gasoil, deshuileurs, bacs de décontation...
- **COLLECTE DE DÉCHETS INDUSTRIELS**

INTERVENTION RAPIDE



La fin des travaux



Depuis 2008, la municipal-
ité a développé un
programme de rénovation
du « cœur village » avec :

- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.
- L'installation d'éclairages esthétiques et la mise en valeur des bâtiments (halle, église, monument aux morts).



- La création d'un réseau d'assainissement dans la rue centrale.
- Et surtout la reprise de la voirie, avec un souci de mise en sécurité des piétons (trottoirs, ralentisseurs, rétrécissement de certains passages routiers).



Le Cœur Village



Pour parachever ce programme, il « restera » à sécuriser également le cheminement piétonnier le long de la route de Saint-André de Corcy. Trottoirs et ralentisseur seront nécessaires pour compenser l'indélicatesse de certains automobilistes.



Mais, par souci d'économies, ces réalisations devraient simultanément s'accompagner de l'enfouissement des lignes comme cela a été fait dans le « cœur village » afin d'éviter la répétition dispendieuse de certains travaux.



La reconstitution de réserves financières est un préambule nécessaire à ces travaux dont la majeure partie pourra difficilement avoir lieu avant le prochain mandat.



Tombe la neige ...





Quand Sainte-Croix était en alerte rouge ...

Au soir du samedi 8 décembre 1990, les habitants du village assistèrent, à la fois surpris et ébahis, à une transformation rapide de leur paysage habituel. La neige commença à tomber dès 19 heures. Au fil des minutes, les flocons devinrent de plus en plus abondants et lourds, recouvrant peu à peu les champs, les routes et les toits des maisons.

Les amateurs de cinéma ou de dancing eurent bien du mal à rentrer chez eux. Ce soir-là, chacun s'endormit dans un silence ouaté.

Le dimanche, les anoraks des enfants égayèrent de couleurs les pentes blanchies. Les mieux équipés avaient sorti les luges. On ne mangea pas de pain à midi car les routes étaient impraticables.

La solidarité se mit en place : les agriculteurs Roger Bertrand et Michel Levrat sortirent leurs tracteurs pour rendre la voirie communale à une circulation hésitante.

Les nouveaux résidents du Lotissement de l'Étang, éberlués de constater qu'ils venaient de s'installer dans une commune ... de « haute montagne », accueillirent avec gratitude le passage des chasse-neige improvisés. Mais ceux qui étaient équipés de radiateurs électriques constatèrent que la température de leurs maisons baissait rapidement. Un arbre était tombé sur une ligne à moyenne tension. La coupure dura deux jours. Là encore, la solidarité fonctionna. Ceux qui avaient une cheminée accueillirent leurs voisins frigorifiés, au moins durant la journée.

Dans la nuit du lundi au mardi, de nouvelles chutes de neige aggravèrent les difficultés de circulation. Les toitures de plusieurs supermarchés de l'Ain s'effondrèrent sous le poids de cette chape imprévue. Le Préfet décida de fermer les écoles, à la plus grande joie des petits lugeurs.



Le maire François Chapolard observa avec effroi la grande quantité de neige qui s'accumulait sur le toit de la salle polyvalente. Aidé par quelques jeunes du village, il s'affaira très vite à soulager les murs de l'édifice dont certains commençaient à crouler dangereusement.

Son répit fut de courte durée car une partie des plateaux était sans électricité, mais aussi sans eau. La traite des quarante vaches de la laiterie du Grillet était très difficile. Les habitants étaient obligés de faire fondre la neige dans des marmites pour disposer d'un peu d'eau. On s'aperçut qu'un arbre était tombé sur la ligne électrique de la station de pompage du moulin des Vernes. La pompe ne fonctionnait plus, le château d'eau du Grillet n'était plus alimenté et la pression manquait pour remonter l'eau jusqu'aux hameaux. Parvenus sur les lieux non sans mal, les techniciens d'E.D.F. posèrent un groupe électrogène vers 21 heures. Ce dernier tomba en panne au bout de trois quarts d'heure et un nouveau groupe ne fut ramené que le lendemain.

Pierre Vincent, qui venait de succéder à son père au restaurant Chez Nous, se mit au service des habitants en tenant un débit de pain et de journaux qu'il allait chercher à Montluel tôt le matin.

Les tracteurs ne cessèrent de tourner pendant trois jours. Le maire et des bénévoles passaient beaucoup de temps à circuler sur la départementale et les voies communales, équipés de pelles et de tronçonneuses pour débloquer les troncs d'arbres brisés. Dans le Creux Dollens, on entendait de sinistres craquements suivis de bruits de chute. Des pompiers venus de Brignolles (Var), spécialistes de l'élagage, étaient montés en renfort sur la région ; ils étaient hébergés au château du C.C.A.S.

Cette situation dura une bonne partie de la semaine car de nouvelles chutes de neige se produisirent dans la nuit du mercredi au jeudi. A la suite de ruptures de caténaires et de l'obstruction des voies par des arbres déracinés, les transports en commun circulaient mal. La S.N.C.F. s'efforçait de mettre en place quelques rames tirées par des motrices diesel.

Le Préfet de l'Ain attendit le jeudi pour déclencher le plan ORSEC, ce qui permit d'élargir les moyens mis à disposition pour déblayer la neige accumulée depuis cinq jours et renforcer les équipes d'intervention d'E.D.F., de la D.D.E. et des pompiers totalement épuisés, et de faire intervenir 400 militaires à partir du vendredi sur le département.

De mémoire de Saint-Cruzien de souche, on avait rarement connu une telle situation. Si les alertes météo chères aux médias avaient existé en 1990, Sainte-Croix aurait été placée en alerte rouge ! En comparaison, les petits désagréments du récent épisode neigeux de décembre 2010 (dont nous voyons des photos dans l'article précédent) en auront fait sourire plus d'un ...

Histoire d'un monument



Au terme de la première guerre mondiale, qui fit 1.300.000 victimes en France et plus de dix millions dans le monde, chacune des communes que comptait le pays voulut honorer ses victimes. De nombreux monuments furent ainsi érigés entre 1920 et 1925 sur les places publiques ou en des lieux très visibles des villes et villages de France.

Malgré les promesses de subventions de l'Etat, ce furent souvent des donations et des souscriptions des particuliers qui en permirent l'édification. Ainsi, en 1920, se forma à Sainte-Croix un « comité pour l'érection d'un monument à élever à la mémoire des 24 enfants de Sainte-Croix morts pour la France ». La commune donna 1.000 francs et le comité collecta 6.159,75 francs auprès des habitants. La subvention promise par l'Etat n'arriva jamais. Le restaurateur Joseph NALLET offrit le bout de terre sur lequel le Conseil Municipal, présidé par le maire Bruno FAURE, décida en 1921 de construire l'édifice. L'architecte, bénévole semble-t-il, fut Monsieur De DIANOUS, gendre du maire. L'inauguration se déroula le 28 août 1921. Aux noms des morts des guerres de 1870-1871 et de 1914-1918, vinrent malheureusement s'ajouter ultérieurement ceux des conflits de 1939-1945 et de l'Algérie.

Aujourd'hui, après plus de quatre-vingt-dix années de présence au cœur du village, ce symbole du souvenir a connu un renouveau en plusieurs étapes grâce au travail de Dominique LAMBERT.

En premier lieu, suite à une chute, « notre » coq, fièrement juché sur l'obélisque, a retrouvé sa place, avec une nouvelle parure. Des jardinières embellissent chaque année une ceinture de grilles qui ont été repeintes cet été, tout comme les quatre obus qui ont retrouvé une nouvelle fraîcheur. Enfin, pour terminer cette cure de jouvence, des pavés ont été posés au pied de l'auguste édifice.

Par la suite, après nettoyage de l'élévation principale, les divers textes plus ou moins effacés seront également rénovés.

Ce monument doit rester pour toujours un marqueur des souffrances de nos aïeux. Le passant pressé n' imagine pas l'horreur de cette guerre et le malheur des êtres qui virent partir au combat leur fils, leur mari, leur père ou tout simplement leur ami, et ne les revirent jamais. La minute de silence respectée chaque année à l'occasion du 11 novembre, par des milliers de citoyens de notre commune et d'autres, permet de ressourcer régulièrement cette prise de conscience vitale.



E. LECLERC BEYNOST

**HORAIRE
D'OUVERTURE**

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 H 30
A 20 H 45 SANS INTERRUPTION**

**DIRECTION LYON
 A 42**


**Le Manège
à Bijoux**


Espace Culturel


DISTRIBUTEUR


CARBURANT

Fioul


CARTE FIDÉLITÉ



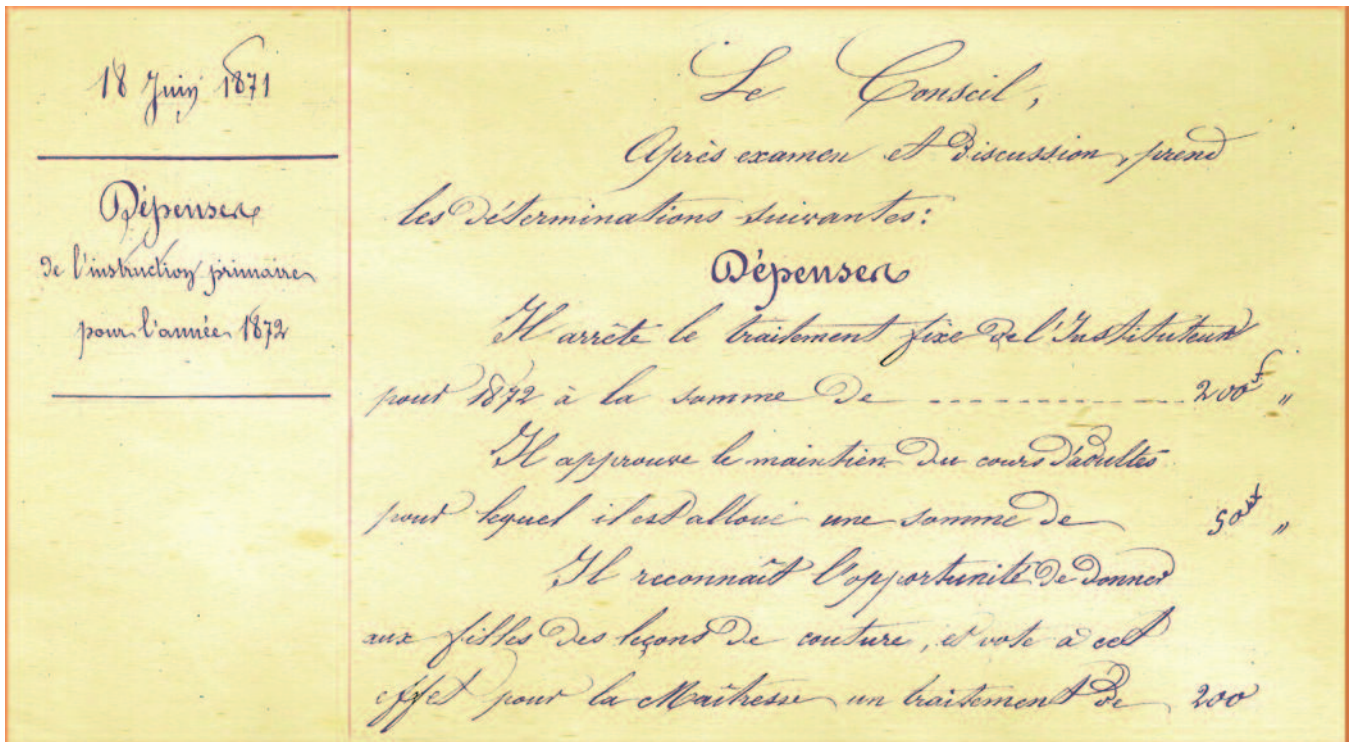
Galerie marchande : 35 commerces à votre service !

L'école d'avant Jules Ferry à travers les archives municipales de Sainte-Croix



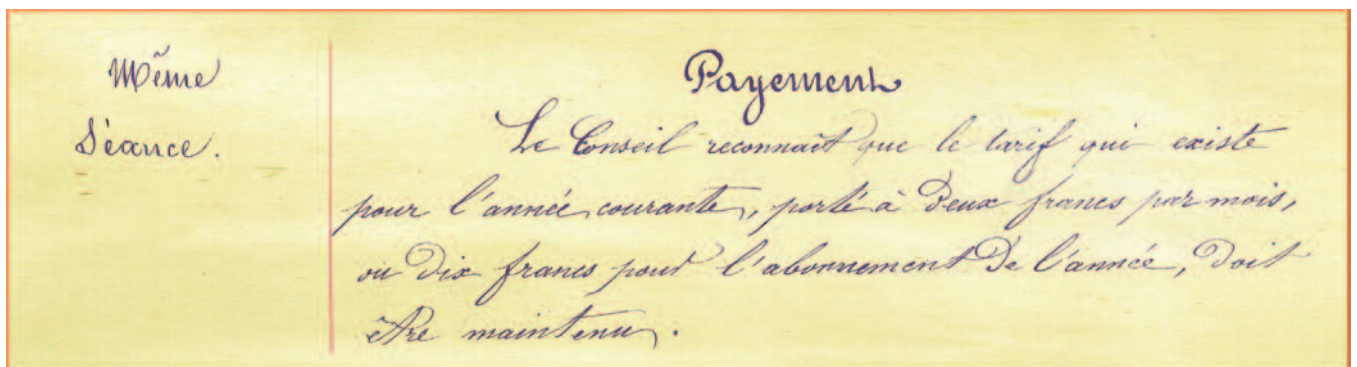
Il y a quelques années, notre surprise avait été grande de retrouver, profondément endormis dans la poussière du grenier de la mairie, les plus anciens registres de comptes-rendus de conseils municipaux de Sainte-Croix. Ils dataient du dernier quart du 18^e siècle. Leur lecture nous avait réservé de multiples plaisirs : d'abord celui du « décryptage » d'écritures d'une autre époque, plus ou moins adroitement calligraphiées et partiellement effacées ; ensuite celui de la découverte de fragments de vie d'une société. Partageons ces plaisirs en cheminant, avec un brin d'humour, dans l'histoire de « l'école vers 1870 » ...

Jun 1871. Avant Jules Ferry, l'instituteur était rémunéré par la commune ...



Jeunes filles d'aujourd'hui, à quoi avez-vous échappé !

Même date . Les familles contribuaient pour une part à cette rémunération.



Un abonnement par enfant, c'était à vous dégoûter de travailler pour la patrie !



Août 1873. Certaines familles pauvres étaient exonérées de payer l'instruction primaire.

Le Conseil municipal approuve la liste des élèves indigents à admettre gratuitement à l'école en 1873.

Le maire soumet à l'assemblée la liste des enfants à admettre gratuitement à l'école. D'après avec M^r Le curé de Cordieux chargé de la commune.

Elle se compose de onze garçons six filles.

Le conseil approuve la liste d'après.

Quand on était « indigent », il valait sans doute mieux aller au catéchisme ...

Juillet 1878. Le catéchisme se déroulait à Cordieux et il fallait y aller à pied bien sûr !

Séance du 7 juillet 1878.

Demande pour l'érection de l'église en succursale.

Le Conseil Municipal Considérant;

que l'éloignement de ce lieu de la paroisse, (distance indiquée dans un tableau ci-joint) la difficulté des moyens de communication rendent très-difficile la fréquentation des offices pour les grandes personnes et sont la source de maladies nombreuses pour les enfants obligés de faire six fois par semaine, et en hiver, les exercices du catéchisme.

pour ces causes; Renouvelle instamment auprès de l'Administration la demande qu'elle a eu l'honneur de faire maintes fois et tendant à distraire la Commune tout entière de la paroisse de Cordieux dont elle fait actuellement partie, et sollicite l'érection de son église en succursale.

Corvée sacrée ou sacrée corvée ?

Août 1878. L'école se devait d'éduquer à l'hygiène des enfants dont le seul point d'eau à domicile était souvent une mare.



Le Conseil M^r Considérant que la Commune de Sainte-Croix est située dans la région des Dombes et que l'Etat veut avoir plaisir la création de puits dans cette région.

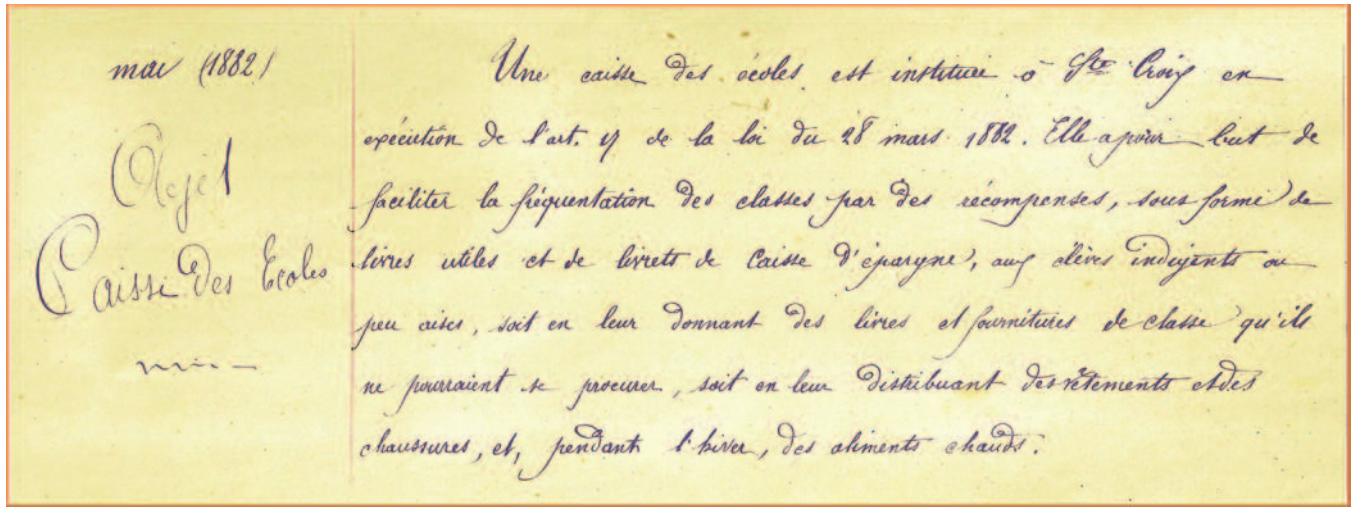
Attendu que l'Etat paye les trois-quarts de la dépense et que la Commune peut faire face à l'autre quart.

le Conseil adopte à l'unanimité l'établissement d'un puits public en face de la maison Commune.

Le puits en question ici fut implanté devant l'école où il se trouve toujours.

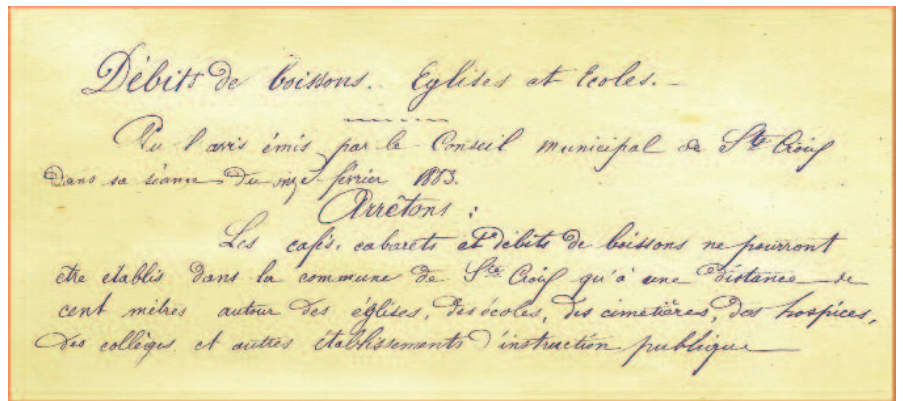
L'école d'avant Jules Ferry...

Mai 1882. Une caisse des Ecoles est instituée pour aider les plus indigents.



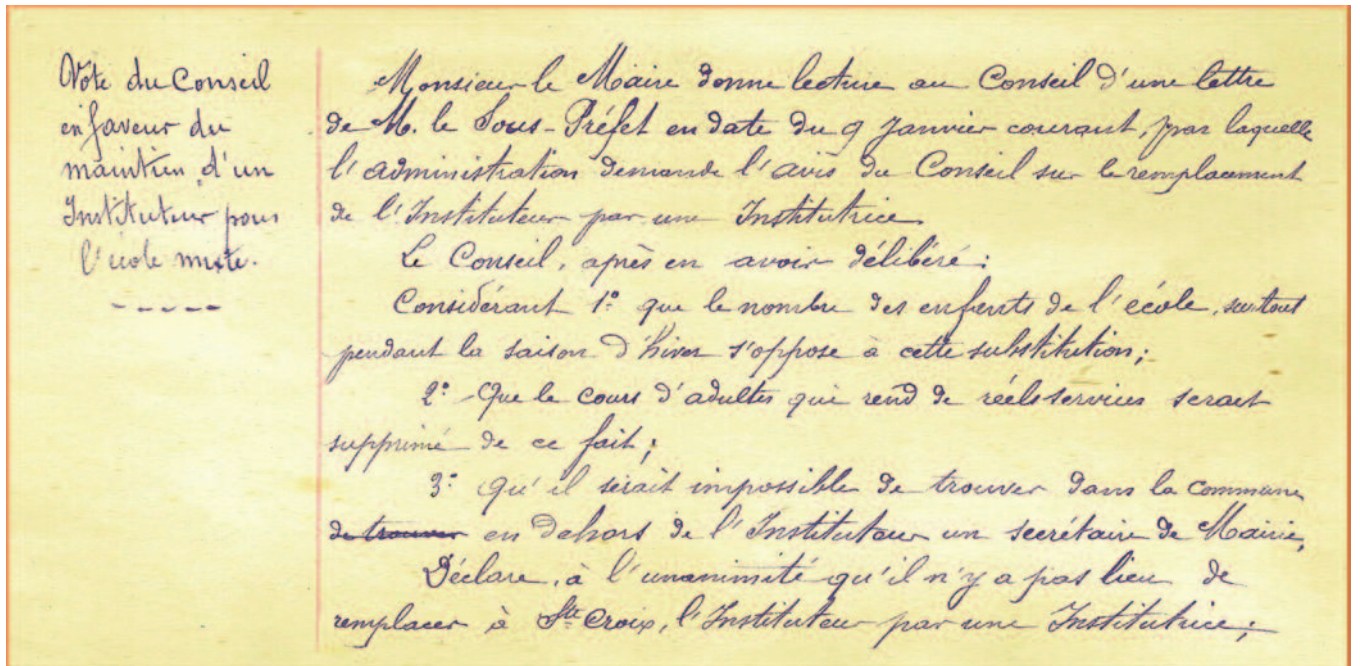
Le Sou des écoles qui sera créé en 1897, intégrera cet article, et d'autres encore dans ses statuts.

Février 1883. Leçon de morale ...



Voilà sans doute pourquoi les restaurants de Sainte-Croix sont tous du même côté de la Sereine !

Janvier 1894. Pour finir ce feuilletage, un petit texte décalé mais "savoureux" ...



A cette époque, "nos Elise" auraient été au chômage ...

Hôtel - Restaurant



Chez Nous
Sainte-Croix

Restaurant : 04 78 06 61 20 Hôtel** : 04 78 06 60 60
contact@hotel-restaurant-chez-nous.com
www.hotel-restaurant-chez-nous.com



**Intégrateur de solutions
et d'équipements pour
vos réseaux d'énergie**



ETDE RÉSEAUX
Route d'Ambérieu - 01160 PONT D'AIN
Tél. : 04 74 39 20 23 - Fax : 04 74 39 20 35
www.etde.fr

Maison **Guigue Di Falco** Fleurs
Interflora Une image de qualité

13, Grande Rue - 01120 Montluel
Tél. 04 78 06 18 35

E-Mail : guiguedifalco@orange.fr
www.guiguedifalco.interflora.fr





SPECIALITÉS MONTLUISTES

~ LA TUILE DE MONTLUEL ~
~ LE CARRON ~

Choix de cadeaux
paniers garnis, étains, café...

Pâtisserie Fine et
Chocolats maison
200 Grande Rue
01120 MONTLUEL
04 78 06 12 41

Les légumes comme au jardin...



GAEC DU LANCHET
Légumes de saison et conserves
Le Lanchet (direction Le Montellier)
01120 SAINTE-CROIX
04 78 06 62 98

VENTE A LA FERME
toute l'année

le vendredi de 14 h à 19 h
le samedi de 9 h à 12 h et
de 14 h à 19 h

de mai à décembre
le mercredi de 15 h à 19 h

FAUCHER CROST



**Entretien chauffage
Plomberie - Ramonage
Charbons - Fuel**

*L'énergie est notre avenir,
économisons la !*

04 78 06 21 25
01360 BALAN



ADIDAS, CHLOE, COLUMBIA,
LACOSTE, OXIBIS, VUARNET,
POLAROID, RAY-BAN, REEBOK,
RIP-CURL, SONIA RYKIEL,
SILHOUETTE, VERSACE.

04 78 06 29 59
www.optique-berthod.fr
9 avenue de la gare - 01120 Montluel

Insécurité à Sainte-Croix

Les gendarmes viennent enfin d'arrêter un dangereux individu, Martin D., auteur présumé de trois meurtres accompagnés de viols perpétrés à l'encontre de jeunes femmes dans des localités proches de notre commune.



Celui-ci n'a encore pas reconnu être à l'origine de ces assassinats mais les magistrats estiment avoir les preuves indubitables de sa culpabilité. On le soupçonne également de plusieurs agressions et disparitions non élucidées à ce jour.

Cet homme de 52 ans, natif de Tramoyes, avait pour complice sa propre épouse, Marie-Anne M., originaire de Cordieux et qui partage sa sombre vie depuis 21 ans. Ils se sont mariés au Montellier où ils ont habité durant quelques années avant d'occuper une maison dans le centre de Dagneux. Le père de Martin D., d'origine hongroise, fut condamné à mort par contumace pour des raisons inconnues et exécuté lors d'un retour inopiné dans son pays lorsque son fils avait quatre ans. Après la mort du père, l'existence du meurtrier et de sa mère a été faite d'errances et de petits boulots, quand ce ne fut pas de mendicité.

Martin D. est un multirécidiviste car il a déjà été condamné à un an de prison pour vol peu après son mariage et a aussi passé 13 mois à la prison de Clairvaux pour vol qualifié il y a 17 ans.

Ses crimes sont particulièrement odieux. Il abusait de la naïveté ou du désarroi de jeunes femmes, souvent d'origines modestes ou sans emploi, qu'il allait « recruter » à Lyon et auxquelles il promettait un travail bien rétribué dans notre région.

Ainsi, **il y a six ans**, des chasseurs découvraient dans la forêt de Montaverne (Tramoyes) le cadavre nu d'une jeune fille d'environ 25 ans, baignant dans son sang. L'assassin avait fait miroiter à la pauvre Marie B. l'opportunité d'un emploi bien rémunéré comme gouvernante dans un château appartenant à une famille bourgeoise lyonnaise. Il l'avait entraînée dans un bois supposé abriter la riche demeure et lui avait fait subir les derniers outrages avant de lui porter à la tête six coups de couteaux dont deux à la tempe qui l'achevèrent sans doute après d'atroces souffrances syncopales. La perquisition au domicile des époux associés dans ce triste commerce a permis d'y retrouver des vêtements de la victime. Comme on le verra plus loin, il semble que Martin D. forçait sa femme à porter les habits de ses victimes.

Marie-Anne M., arrêtée le lendemain de l'incarcération de son mari, a rapidement avoué avoir été mise dans la confidence d'un autre assassinat perpétré **il y a un peu moins de trois ans** dans le bois de Montmain sur le territoire de Bressolles. Selon son témoignage, son mari était rentré au domicile un soir, « nanti d'une montre en argent et de quelques vêtements ensanglantés » qu'il lui avait donnés à laver en lui disant ces quelques mots : « Je viens de tuer une fille au bois de Montmain, je vais l'enterrer ... ». Il était reparti aussitôt, muni d'une pioche.

Le lendemain, il aurait voulu aller récupérer à la gare de Montluel une valise que sa victime avait placée en dépôt avant de s'engager avec lui dans sa dernière et sinistre promenade. Marie-Anne M. l'en aurait dissuadé en lui disant : « N'y vas pas, tu te ferais prendre ». Alertés par ces aveux, les enquêteurs se sont transportés sur les lieux où, après quelques recherches menées en présence des deux accusés, ils ont découvert le squelette d'une femme d'environ 28 ans. Une fracture du crâne provoquée par des coups violents semble être la cause du décès. L'identité de la victime demeure inconnue à ce jour. Devant la dépouille fraîchement sortie de terre, Marie-Anne M. aurait interpellé son mari par ces mots : « Mais avoue donc ce que tu m'as dit ! », et ce dernier aurait répondu : « Je ne t'ai rien dit ! ».

Le système de défense de l'accusé est extrêmement rudimentaire et sera probablement confondu par les enquêtes prochaines. Il prétend avoir été payé par deux hommes pour aller appâter les futures victimes à Lyon, notamment aux portes des entreprises de recrutement, et pour les « rabattre » dans la Dombes et ses vastes bois.

Chacun ici se souvient certainement de l'épisode qui avait mis en émoi notre calme commune de Sainte-Croix **il y a un an et demi**. A la tombée de la nuit, Jean-Pierre C., conseiller municipal habitant le moulin des Vernes, avait vu passer sur la route un homme portant un carton vert. Il était accompagné d'une grande femme brune d'environ 25 ans. Celle-ci avait demandé si le château de Sainte-Croix était encore loin. Alertée par la réponse évasive de son « compagnon » de route, elle s'était réfugiée auprès de notre ami Jean-Pierre en le suppliant de poursuivre cet individu qui s'enfuyait en emportant tous ses bagages. Mais



ce dernier avait disparu dans le bois qui monte sur le plateau de Pizay. Le carton vert, découvert chez Martin D., contenait une robe, une jupe et un peu d'argent. Maigre butin !

Mais l'inquiétude des habitants de Sainte-Croix et de Pizay aurait pu redoubler **il y a six mois**, s'ils avaient connu l'horrible fin d'une autre jeune Lyonnaise, Marie-Eulalie B.. Le corps de celle-ci vient d'être découvert, après de nouveaux aveux de Marie-Anne M., dans le bois des Communes situé sur le territoire de Pizay, à 500 mètres de la Croix Martel et à un kilomètre du château de la Gentille. Les premiers éléments de l'enquête portent à croire que la jeune femme a été violée, puis assommée et enterrée vivante par le sinistre individu. Sa main gauche contenait une motte de terre argileuse compacte sur laquelle ses doigts semblaient s'être crispés d'une manière instinctive. La disparition de cette femme avait été signalée par sa soeur Marie-Josephte B., il y a quatre mois. Amené sur la « tombe » de sa victime, Martin D. a perdu l'assurance qu'il témoignait jusqu'à présent face aux gendarmes. Il a reconnu le cadavre mais a de nouveau nié être l'assassin en ressassant son mobile habituel.

L'un des aspects les plus surprenants de la personnalité de l'accusé est sa prédilection pour les vêtements féminins qu'il ramenait au domicile après chacune de ses équipées. On croit même savoir qu'il insistait auprès de ses futures martyres pour qu'elles en emmènent le plus grand nombre possible avec elles. Il exigeait même que sa femme lave les habits ensanglantés et qu'elle les porte ! La perquisition menée au domicile a révélé la présence de près de cinq cents vêtements divers : robes, jupes, bas et lingerie de toutes sortes. Ces articles ne pouvaient tous appartenir à Marie-Anne M. en raison de leurs tailles disparates et laissent craindre que d'autres agressions aient pu avoir lieu depuis plusieurs années.

L'arrestation de Martin D. est due à la présence d'esprit et à la vivacité de Marie P., une jeune Lyonnaise qui aurait pu être l'une de ses victimes si elle n'avait eu un sursaut vital à un moment clé. La dernière agression a eu lieu **il y a quinze jours**, près du hameau du Mollard où résidaient les époux crapuleux. Comme d'habitude, la jeune femme, sans doute bien naïve, avait été attirée par des propositions d'embauche. Mais, lors de sa marche



vers le lieu fatal, Marie P., déjà rendue méfiante par certaines attitudes de son « recruteur », a pris conscience du danger lorsque l'homme qui l'accompagnait s'est soudainement baissé comme pour ramasser une pierre. Il s'est ensuite précipité vers elle avec une corde à noeud coulant.

La jeune Marie a pris aussitôt la fuite, poursuivie par le lourdaud tueur. Courant au hasard, elle est parvenue à la ligne de chemin de fer dont elle a escaladé les clôtures avant de parvenir, meurtrie et ensanglantée au domicile de M. Joly de Balan qui l'a ensuite accompagnée à la gendarmerie de Montluel.

Dès lors, l'enquête a été rapidement menée. Le Juge de Paix s'est directement rendu à la demeure des époux que certains habitants de Dagneux commençaient à soupçonner de douteux trafics. L'attitude embarrassée du mari et de la femme, leurs réponses évasives et contradictoires et la présence dans la maison d'objets suspects ont fini de les confondre et il a été procédé immédiatement à l'arrestation de Martin D., puis le lendemain, à celle de Marie-Anne M..

Le procès se déroulera dans huit mois à la Cour d'Assises de Bourg-en-Bresse. Nul doute que certains de nos concitoyens seront appelés à y témoigner.

Ce récit romancé, qui s'appuie sur un ouvrage de la Bibliothèque du Moniteur Judiciaire de Lyon, se déroulait au mois de juin de l'année mille huit cent soixante et un. Pour en connaître le dénouement, vous pouvez consulter ce document sur Internet à l'adresse suivante :

[gallica.bnf.fr/ark:12148/bpt6k5823549c.r=dumollard.langFR](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5823549c.r=dumollard.langFR)

A défaut, une version plus récente et romancée, écrite par Rémi Cuisinier et sortie aux éditions La Taillanderie en 2008, peut être empruntée à la bibliothèque municipale de Sainte-Croix.



Elagage, abattage Débroussaillage Dessouchage Restauration des berges



SARL FOURNAND & FILS

Le Gailland 01800 FARAMANS
Tél. 04 74 61 01 05 Fax 04 74 34 70 45
fournand@wanadoo.fr

3CM : Qu'est-ce donc ... ???

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave (des exceptions existent). Elle a pour objet d'associer des communes, au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Contrairement aux autres intercommunalités (communautés d'agglomération et communautés urbaines), les communautés de communes ne sont pas soumises à un seuil minimum de population. La seule contrainte est la continuité géographique qui ne remet pas en cause les communautés de communes créées antérieurement.

Cette union a été motivée par la Loi Chevènement du 12 juillet 1999, qui incite à la création de communautés de communes en leur faisant bénéficier de nombreux avantages financiers et fiscaux.



Ce regroupement permet ainsi d'envisager des projets communs de grande ampleur qu'une petite commune ne pourrait supporter à elle seule, comme la création de zones d'activité économique ou encore la mise en place sur l'ensemble du territoire de la collecte et du tri sélectif des ordures ménagères.

La 3CM a été créée en 1993 par arrêté préfectoral, après dissolution du Syndicat à Vocation Multiple (SIVOM).

Son siège est fixé 85 Route de Jailleux à Montluel.

Elle est constituée de 9 communes : Balan, Bégigneux, La Boisse, Bressolles, Dagneux, Montluel, Nievroz, Pizay et Sainte-Croix.



En 2010, cette communauté regroupe 22.869 habitants

BALAN	2.453
BELIGNEUX	2.941
BRESSOLLES	735
DAGNEUX	4.008
LA BOISSE	2.936
MONTLUEL	6.955
NIEVROZ	1.526
PIZAY	781
SAINTE-CROIX	534



La 3CM exerce de plein droit et au lieu et place des Communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, des compétences relevant de chacun des 3 groupes suivants :

1) Compétences obligatoires

2 champs d'interventions

• Aménagement de l'espace :



- Harmonisation des plans d'occupation des sols ou P.L.U. (ancien P.O.S.).
- Suivi, gestion ou révision du Schéma de Cohérence Territoriale (BUCOPA) et schémas de secteur.
- Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire d'au moins deux hectares. Constitution de réserves foncières à caractère industriel, commercial et artisanal pour l'aménagement des futures zones d'activités inscrites au Schéma de Cohérence Territoriale (BUCOPA).
- Constitution de réserves foncières destinées à accueillir des établissements culturels et sportifs complémentaires.
- Acquisition et aménagement des terrains destinés aux équipements d'accompagnement d'enseignement secondaire (lycée de la Côtère et collèges).
- Contrat de Développement Rhône-Alpes : charges de fonctionnement et réalisation de toutes les actions intéressant la 3CM.

• Actions de développement économique :

- Aménagement, entretien et gestion de zones d'activités dont les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) à caractère industriel, commercial et artisanal à partir d'une surface d'au moins

deux hectares. (Le commerce de proximité reste de compétence communale).

- Actions de développement, de promotion économique.
- Tourisme :
 - Création, gestion et entretien de l'Office de Tourisme de la 3CM.
 - Mise en œuvre du Schéma Touristique de la Communauté de communes.

2) Compétences optionnelles

4 champs d'interventions

• Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés.
- Gestion, entretien de la déchèterie et du tri sélectif (notamment gestion et entretien des aires de propreté).
- Récupération des épaves non identifiables sur le territoire de la communauté.



- Acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement des bassins de rétention en amont des torrents. Gestion, aménagement et entretien de cours d'eau, torrents, lînes et autres bassins de rétention. Pour les rivières et torrents, l'entretien s'entend pour le lit et les berges.
- Eau :
 - Investissement et fonctionnement des stations de pompage et de captage.
 - Stockage et transport de l'eau (Balan, syndicat de la Serene, Pizay, La Boisse).
 - Investissement et fonctionnement des réseaux situés sous les voiries d'intérêt communautaire.
- Assainissement :
 - Investissement, fonctionnement des stations d'épuration de Niévroz, Pizay, Sainte-Croix et Cordieux.
 - Investissement, fonctionnement de postes de refoulement sur certaines communes (Béligneux, Sainte-Croix, La Boisse, Balan).
 - Gestion du collecteur principal et des 5 postes de refoulement.
- Investissement et fonctionnement des réseaux situés sous les voiries d'intérêt communautaire.
- Contrôle de la qualité de l'air.
- Voirie :
 - Création, aménagement, entretien des voiries d'intérêt communautaire.
 - Jalonnement de l'ensemble des parcs industriels d'intérêt communautaire permettant l'identification des entreprises (mise en place, gestion et entretien).



3CM : Qu'est-ce donc ... ???

- Jalonnement des sites touristiques, de l'Office de Tourisme de la 3CM, des établissements hôteliers et de restauration et tout élément remarquable du tourisme départemental et des grands équipements de la 3CM.



Equipements culturels et sportifs :

- Construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont actuellement d'intérêt communautaire les équipements culturels et sportifs qui suivent :
 - La Maison des Jeunes et de la Culture sise à Montluel.
 - Les gymnases de Montluel, Dagneux et La Boisse, ainsi que les aires de sport attenantes à ces installations.
 - La salle spécialisée de gymnastique et la salle de boxe à Montluel.
 - Les salles d'arts martiaux rue des Chartinières à Dagneux.
- Etude de faisabilité d'une piscine intercommunautaire avec la C.C.M.P. (Communauté de Communes de Miribel Plateau).
- **Politique du logement et cadre de vie :**
- Programme local d'habitat : diagnostic, documents d'orientation relevant des préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale BUCOPA.
- Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) multi-sites.
- Aire d'accueil des gens du voyage (dans le cadre du schéma départemental).

3) Autres compétences

Différents champs d'interventions

- Enseignement musical dans les écoles primaires.
- Financement des transports des écoles primaires en direction des équipements sportifs communautaires.
- Techniques de l'Information et de la Communication :
 - Création, gestion et maintien à niveau du site communautaire et du site touristique communautaire en lien avec les sites communaux.



- Création, gestion et maintien à niveau de points d'accès publics sur le territoire de la 3CM (bornes interactives).
- Formation des élus communautaires et des personnels à l'utilisation courante de l'outil informatique permettant une transmission des informations dématérialisées, ainsi que de toute technique nouvelle concourant à une meilleure communication entre les élus communautaires et la population.
- Incendie :
 - Equipement et gestion des centres de première intervention (C.P.I.) et acquisition et aménagement de terrains pour l'implantation du casernement du centre de secours principal de Montluel.
 - Prise en charge du contingent d'incendie en lieu et place des communes.
- Construction de la maison d'accueil spécialisée sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Miribel et du Plateau.
- Pilotage du dispositif de requalification de la gare de Montluel dans le cadre du contrat de plan Etat-Région et autres gares du périmètre de la communauté de communes.
- C.I.S.P.D. (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) :
 - Mise en place et animation.
 - Fonctionnement et suivi du Contrat Local de Sécurité.
- Prestations de services : dans la limite de ses compétences, la communauté de communes pourra assurer des prestations de services pour le compte de toute autre commune ou de tout établissement public de coopération intercommunale. Les dépenses afférentes sont retracées dans un budget annexe dont les recettes comprennent le produit des redevances, taxes ou participations correspondant au service assuré et les contributions de la collectivité ou de l'établissement bénéficiaire.

La 3CM est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, à raison de deux délégué(e)s par commune membre.

Les conseils municipaux des communes membres élisent autant de délégué(e)s suppléants que de délégué(e)s titulaires, appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement de titulaire.

Les fonctions des délégué(e)s au conseil de communauté suivent, quant à leur durée, le sort des conseils municipaux au nom desquels elles sont exercées. Le mandat expire lors de l'installation du conseil de communauté suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les recettes de la 3CM sont constituées par :

- Le produit de la fiscalité.
- Le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés.
- Le revenu des biens meubles et immeubles de la Communauté.
- Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Département.
- Les produits des dons et legs.
- Le produit des emprunts.
- La contribution des communes ou E.P.C.I. intéressés, pour le fonctionnement de services assurés à la demande de ceux-ci.



Nouveau à la Valbonne

FERME ... Là !

SARL Ferme...là !
 1546 route de Lyon
 01360 BALAN
 Tél. 04 72 25 43 72

Horaires
 Mercredi au samedi
 9h00 à 12h30
 15h00 à 19h00

**Produits fermiers
 en vente directe**

SUPER U

Montluel

16 cours de la Portelle 01120 MONTLUEL
 04.78.06.26.78
 Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
 Le dimanche de 8h30 à 12h

courses **U** .com



Gestion et Patrimoine de la Dombes

- * Syndic de copropriétés
- * Gestion locative
- * Transactions
- * Gestion rurale

Entretien et valoriser votre patrimoine être à vos côtés pour vous aider et vous conseiller... tels sont nos engagements.

www.gestionpatrimoine.com

32, rue Boullier 01330 Villars-les-Dombes
 Tél. 04 74 98 08 55 Fax. 04 74 98 48 95

BERNARD

Matériels Agricoles

**Spécialiste Irrigation
 Tracteurs
 Matériels pour Espaces Verts
 Ventes - Réparations**

Parc d'Activité des Prés Seigneurs - 01120 DAGNEUX
 Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44
 e-mail : bernard.mat.agri@wanadoo.fr
 www.bernard.agri.com




NOUVEAU

Avec votre Super U Montluel, faites vos courses en ligne



Rendez-vous sur le site
 courses **U** .com

AUTO-ÉCOLE LA CÔTIÈRE

D. Boucharde - R. Grand Depuis 1988

Prise à domicile L'auto-école fait peau neuve et vous accueille dans ses nouveaux locaux.

31 place Carnot 01120 MONTLUEL

- Permis B
- AAC et Supervisée
- Leçons sur Lyon
- Perfectionnement

NOUVEAU
 code sur internet

Tél. 04 78 06 36 33

CARROSSERIE muzy

1724, Route de Jailleux 01120 MONTLUEL

Dépannages : agréé assurances
 Réparation toutes marques
 Réparation pare-brise - Climatisation
 Tél. 04 78 06 00 40 - Fax 04 78 06 05 49



Emplacement réservé

Gedimat

des fondations aux finitions

ETS **CREVAT**

Professionnels - Particuliers
MAGASIN DE BRICOLAGE

ZI Avenue des Prés Seigneurs - 01120 DAGNEUX
 Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02
 crevat@gedimat.fr

Bienvenus au village



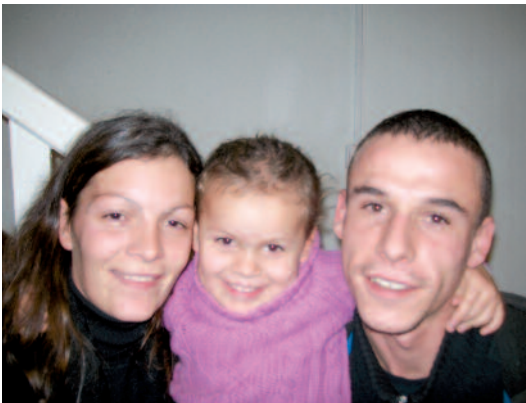
*Françoise Esteves
et Jean-Pierre Dramisino*

*Ils habitent, avec Arthur et Théodora,
la maison de Monsieur et Madame Desarzens,
depuis le mois d'août.*



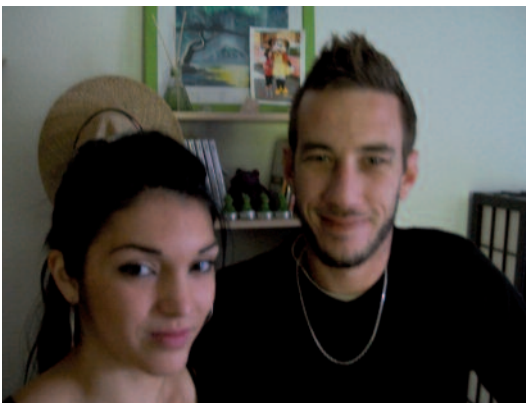
Lysiane et Jean-Jacques Olivier

*Ils sont installés depuis avril au Fouilloux.
Ils sont originaires du nord de la France.*



*Magali Estivalet
et Anthony Bouffarie*

*Désireux de quitter la ville,
ils demeurent depuis juillet au Pilon,
avec Aline âgée de 5 ans.*



Sarah Robert et Sébastien Vincent

*Ce jeune couple occupe depuis juillet l'appartement
communal de l'ancienne cure.
Sébastien est pâtissier au restaurant « Chez Nous ».*

Béatrice Dalla-Mura et Pascal Thomas

*Ils résident avec leurs quatre enfants Kévin, Candice, Juliette et Laurie,
dans la maison où habitait la famille Castellazuelo.*



Carole et Christophe Tolossi

Avec leurs enfants Quentin et Marina,
ils habitent, depuis février, l'ancienne maison
de Monsieur Rey.



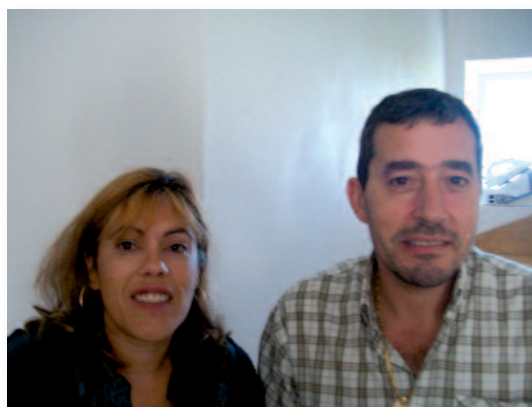
Annick et Laurent Matussi

Ce couple est installé depuis septembre
au Lotissement du Château.
Ils arrivent de Charnoz-Chatenay
(village proche de Bourg-en-Bresse).



Marie-Pierre Gomes et Joao Ribéro

Ils sont installés depuis août en location
chez Madame Meître.
Ils arrivent de Romorantin (Loir-et-Cher)
avec leurs deux enfants Alexia et Perrine.



Sandra Condemine et Xavier Ballendras

Ce jeune couple arrive de la colline ouvrière
de la Croix-Rousse à Lyon et occupe
les hauteurs rurales du Giron depuis juillet.





Naissances

CAULT Clément	08 janvier
MAGNON Alicia	25 janvier
DEPESME Loriane, Valentine, Eloise	07 février
MASTROSIMONE Milo	15 mai
MIFTARI Adrien	07 juillet
BAHJIJ Rym, Kamilia	25 juillet



Mariages

Blandine MONNET et Michel ROQUES	01 mai
Blandine RASPER et Jean-Guillaume LONGEFAY	04 septembre



Décès

MESSAZ Jeanne	03 janvier
SCHAFFER Fernande	22 février
MAREIX Antony	06 mai

Tous nos remerciements à :

- Geoffray Ledrat qui, depuis deux ans, assure le relais de Dominique Lambert durant ses vacances d'été, pour l'arrosage des massifs fleuris du village.
- Michel Ledrat, Franck Gonin et Roger Bertrand, pour leur contribution toujours vigilante au déneigement des voies communales. Ils sont régulièrement au rendez-vous depuis trois hivers blancs consécutifs.
- Michel Roques et son équipe du Domaine de Sainte-Croix qui, depuis le mois d'avril, mettent un défibrillateur et leurs compétences à disposition de la population communale (téléphone : 04.78.06.65.05). Renseignements sur le site de la mairie à la rubrique « Santé et urgences ».
- Nos annonceurs qui, année après année, nous sont fidèles. C'est leur généreuse contribution financière qui assure la pérennité de notre Bulletin Municipal. Nous vous invitons à vous adresser à eux en priorité.

Le secrétariat de mairie et la bibliothèque municipale sont ouverts les lundis de 16 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 11 h 30 et les jeudis de 16 h à 18 h 30.

Téléphone/fax : 04.78.06.60.94 - e-mail : ville-saintecroix@wanadoo.fr

www.ville-saintecroix.fr



ENTREPRISE **BALTHAZARD S.A.S**

**ECLAIRAGE PUBLIC
SIGNALISATION
ELECTRICITE
ALARME**

Tél. 04 37 26 20 40 - Fax 04 37 26 04 93

Parc d'Activités Les Chênes
LES ECHETS - 01700 MIRIBEL
e-mail : sa.balthazard@laposte.net

Entreprise **GEORGES** Père & Fils

TRAVAUX AGRICOLES
ELAGAGES AVEC LAMIER
SEMIS BATTAGE

Domaine de Fetian
01700
BEYNOST

Port. 06 07 48 90 16
Port. 06 72 07 72 96
Tél. 04 78 55 57 61

**Sécurité, Performance,
Respect de l'environnement**

L'usine de Balan fabrique deux matières plastiques :

- PVC , des applications dans la vie quotidienne :
profilés de fenêtre, raccords et tuyaux ...
- EVA Haute Teneur, des applications dans
les adhésifs, les films techniques, les encres,
les bitumes spéciaux ...



The world is our inspiration

Usine de Balan - 258, route de Saint Maurice
01360 Balan
Tél. 04 72 25 29 29 - Fax 04 72 25 29 19
www.arkema.com



terrains d'entente®



Marbrerie Alain Rosset

- Travaux de cimetières et de bâtiments
- Pompes Funèbres ■ Transport de corps
- Articles funéraires

Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97

Siège social / Atelier Les Chartinières 01120 DAGNEUX

Jean-Guillaume
LONGEFAY
gbl.terrassement@orange.fr

Terrassement
V.R.D.

(Voiries, Réseaux, Divers)

Aménagement des
abords de villas

Enrochement

Installation de cuves pour
récupération d'eaux
pluviales

Location de mini-pelle
+ camion avec chauffeur



06 20 64 69 36
gbl terrassement
Le Casard
Cordieux - 01120 Montluel
Fax 04 78 06 66 41

MARC SAS

*Plâtrerie - Peinture - Menuiserie intérieure
Faux plafonds - Revêtement de sols*

Chemin Gillard - Z.I. Terre des Princes - 01120 DAGNEUX

Tél. 04 78 06 23 41 - Port. 06 11 32 26 57

Fax 04 78 06 59 03

